DEPARTEMENT de la MARNE

ARRONDISSEMENT d'EPERNAY

CANTON de SEZANNE BRIE et CHAMPAGNE

COMMUNE

LES ESSARTS LE VICOMTE



LIVRET D'ACCUEIL des NOUVEAUX ARRIVANTS



MAIRIE de LES ESSARTS LE VICOMTE

3 rue de Bouchy 51310 LES ESSARTS LE VICOMTE

Tél: 03.26.80.42.24 - Courriel: <u>commune-essarts-vicomte@orange.fr</u>

Directeur de publication : Le Maire, Cyril LAURENT

I.P.N.S. – Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

1.	LE MOT DU MAIREp. 03
2.	PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE p. 04
3.	LES AGENTS MUNICIPAUXp. 05
4.	LES SERVICES MUNICIPAUXp. 05
5 .	LA COMMUNICATION MUNICIPALE p. 09
6.	LE DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »
7.	L'EQUIPE FLEURISSEMENTp. 11
8.	LA VIE MUNICIPALEp. 11
9.	LA VIE ASSOCIATIVE p. 13
10.	LA COMMISSION JEUNESSE p. 14
11.	LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS p. 14
12.	LES SERVICES INTERCOMMUNAUX
13.	LE CANTON SEZANNE BRIE ET CHAMPAGNE ET SES ELUSp. 17
14.	LE PAYS BRIE ET CHAMPAGNEp. 17

1. LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chères Essartoises, Chers Essartois,



Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue dans notre commune de Les Essarts le Vicomte qui je l'espère répondra à vos attentes et constituera un lieu propice à votre épanouissement personnel.

C'est en tout cas avec beaucoup de plaisir que je vous offre ce petit livret destiné aux nouveaux arrivants. Institué en 2015, ce document a pour objectif de vous fournir un certain nombre d'informations concernant notre commune et plus largement notre territoire du Sud-Ouest Marnais. En effet, vous y retrouverez également des informations relatives à la communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, au canton de Sézanne Brie et Champagne ou encore au Pays Brie et Champagne.

Notre commune dispose de plusieurs atouts. Située à environ 20km de Sézanne, de Romilly sur Seine ou encore de Provins, la commune se situe au carrefour de trois départements à savoir la Seine et Marne, l'Aisne ou encore l'Aube. La ville bourg centre, Esternay, accueille à 7km divers petits commerces (Boucheries traiteurs, boulangeries, fleuristes, épicerie, coiffeurs, magasin de bricolage, électricien...) mais également une grande surface (intermarché).

Autre atout essentiel pour les jeunes familles qui s'installent dans notre commune: la présence d'un groupe scolaire flambant neuf construit en 2009 accueillant près de 180 élèves de maternelle et de primaire ainsi qu'une garderie et un centre de loisirs pendant l'été. Cet établissement dispose d'une cantine, d'un mini-stade, de salles informatiques, d'une médiathèque et d'une capacité d'accueil totale pouvant aller à plus de 220 élèves. Un projet d'implantation d'une micro-crèche est également à l'étude pour les prochaines années. Elle serait installée dans l'enceinte du groupe scolaire afin de constituer un véritable pôle de services publics. Pour les élèves du secondaire, un car vient chercher les élèves pour les emmener au collège d'Esternay (220 élèves) ou encore à la Cité scolaire de Sézanne (Collège, lycée général, lycée professionnel et GRETA).

Vous l'avez compris, notre commune saura, si cela n'est pas déjà le cas, vous conquérir de par son cadre de vie et son dynamisme.

Au nom de tous les habitants et des élus municipaux, je vous souhaite encore une fois la bienvenue parmi nous. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer plus longuement en Mairie ou si vous avez des questions à me poser.

Cyril LAURENT

Maire de Les Essarts le Vicomte Président de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais Conseiller Départemental de la Marne

2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Du latin "Essartus" qui signifie défricher, la commune de LES ESSARTS LE VICOMTE est située au carrefour de la RD48 et de la RD49 jouxtant la Forêt Domaniale de la Traconne.

Cette petite commune du sud-ouest marnais accueille **168 Essartois et Essartoises** (Au 1^{er} janvier 2015) sur un territoire de 11,29km2. En vous promenant dans ses rues, vous pourrez y découvrir l'Église St-Michel datant du XVIème siècle, le Monument aux Morts construit en hommage aux soldats morts pour la France, son seul et unique commerce, un petit Café mais aussi son groupe scolaire flambant neuf ,"Le Cèdre", accueillant près de 180 enfants du sud du canton d'Esternay et géré par la Communauté de Communes des Portes de Champagne.

Trois associations sont présentes sur le territoire communal : le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE), l'Association des Parents d'Elèves (APE) et Musiqu'Essart-51. Ces associations organisent de nombreuses manifestations tout au long de l'année (Brocante Vide-greniers, festivités du 14 juillet, Loto, repas à thème, fête des voisins, fêtes des écoles, carnaval, halloween, cours d'éveil musical, etc...).



Eglise St Michel



Jardin public « Jules CLAINE »



Groupe scolaire « Le Cédre »

• <u>Le blason communal</u>:

Instauré en **novembre 2014**, ce blason communal est divisé en quatre parties distinctes à savoir :

- 1°) en haut à gauche sur fond bleu : des haches croisées rappelant le terme « Essarts » du latin essartus qui signifie défricher et la couronne rappelant quant à elle le terme « Vicomte » ;
- 2°) en haut à droite sur fond jaune : les lionceaux de sable de couleur noire rappelant les armoiries des « Guérins de Poisieux », nobles de la commune mentionnés dans les textes en 1668 ;
- **3°)** en bas à gauche sur fond jaune un dragon rouge rappelant un des attributs de notre Saint patron St Michel (Eglise St Michel) ;
- **4°)** en bas à droite sur fond bleu le blason de la Champagne.



3. LES ELUS ET REFERENTS MUNICIPAUX

1) Les élus municipaux (2020/2026):

Suite aux élections municipales de mars 2020, le Conseil municipal est composé de 11 élus à savoir:

• MUNICIPALITE:

Cyril LAURENT, Maire
Philippe ROLLET, 1er adjoint (Maire honoraire – 25 ans de mandat 1989/2014)

CONSEILLERS MUNICIPAUX:

Denis BECARD
Antoine DELFORGE
Alain SOURDET
Jean-Baptiste BROCHOT
Freddy BOULIDAS
Cynthia DELJEHIER
Gaël BARCELONE
Xavier PARISOT

4. LES AGENTS MUNICIPAUX

La commune dispose de 3 agents municipaux à savoir:



Odile GEERAERTS Secrétaire de Mairie depuis 2001

Marcel VERRIER
Agent technique
chargé de la distribution

Annick VERVISCH Agent d'entretien depuis 2018

5. LES SERVICES MUNICIPAUX

Vous trouverez ci-dessous la liste des différents services municipaux:

1) Le Secrétariat de Mairie:

Le secrétariat de Mairie est ouvert tous les mardis de 15h30 à 18h30. La secrétaire et le Maire (ou l'adjoint présent) se feront une joie de vous guider dans vos démarches administratives et seront à

votre écoute.

Le Maire assure également des permanences les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00.

Permanences du Secrétariat de Mairie Mardi 15h30 – 18h30

Permanences du Maire Samedi 17h00 – 18h30

2) Le Site éco-propreté:

La commune dispose d'un Site éco-propreté depuis 2006. Situé à l'extrémité de la rue Croix Jean-Prat, ce site a été réaménagé en 2014 et 2015.

Vous y retrouverez **2 conteneurs à verre** et **2 poubelles de 600L.**



Site éco-propreté

Règles de fonctionnement :

CAISSONS A VERRE	CONTAINERS GRIS A COUVERCLE VERT	QUID DES AUTRES DECHETS ?
lls sont à la disposition de	Ils sont strictement réservés :	Déchets végétaux, encombrants
tous les <u>habitants de la</u>		Les déchets végétaux, les gros objets, les
commune.	 aux <u>résidents secondaires</u> 	encombrants, les petits appareils
		électroménagers, doivent être emmenés à la
Aucune bouteille ou	 et à <u>titre exceptionnel aux ha-</u> 	DECHETERIE.
morceau de verre ne doit	<u>bitants de la commune</u> qui ne	DECHETERIE Esternay
être déposé à côté du	pourraient pas sortir leurs pou-	Horaires d'Hiver :
caisson prévu à cet effet.	belles la veille du ramassage	LUNDI : 14h à 17h30
	des ordures ménagères.	MERCREDI : 14h à 17h30
<u>IMPORTANT</u> :		SAMEDI : 9h à 12h et 14h à 17h30
Pensez à vos enfants et aux	<u>IMPORTANT</u> :	+ VENDREDI : 14h à 18h (été)
personnes qui pourraient se	Les sacs qui y sont déposés ne doivent	
couper en se rendant sur le	pas gêner la fermeture complète du	Les gravats, les déblais
site	couvercle!	Pour les déchets inertes (déblais et gravats), vous avez la possibilité de demander la clé de la décharge municipale. Son accès est autorisé sous le contrôle d'un élu (arrêté municipal n°2/2014 du 15 mai 2014).

3) La décharge municipale:

La décharge municipale dite « La Fosse aux Pelletiers » est interdite d'accès. Il faut obtenir une autorisation après passage en Mairie.

Règles de fonctionnement :

REFERENT COMMUNAL	DECHETS AUTORISES et INTERDITS	QUID DES AUTRES DECHETS ?
		Déchets végétaux, encombrants
L'accès à la décharge	<u>DECHETS AUTORISES</u> :	
municipale est autorisé sous		Les déchets végétaux, les gros objets, les
le contrôle d'un élu ou	Sont admis sur cette décharge les	encombrants, les petits appareils
d'agent communal.	déchets inertes à savoir les déchets	électroménagers, les verres cassés, vitres
	dont le vieillissement n'entraine pas la	cassées doivent être emmenés à la DECHETERIE.
La clé de la décharge peut	•	DECHETERIE Esternay
être obtenue en Mairie	l'environnement.	Horaires d'Hiver :
pendant les horaires	<u>Exemple</u> :	LUNDI : 14h à 17h30
d'ouvertures.	-Déblais ;	MERCREDI : 14h à 17h30
	- Gravats	SAMEDI : 9h à 12h et 14h à 17h30
Un registre doit être		+ VENDREDI : 14h à 18h (été)
complété et signé avant le	DECHETS INTERDITS :	
dépôt.		Les bouteilles et bocaux en verre
	Sont interdits les dépôts de matière	
	putrescible, fermentescible,	Le site éco-propreté au niveau de la rue Croix
	dangereuse, toxique ou explosive.	Jean-Prat dispose de 2 conteneurs pour le dépôt
		des bouteilles et bocaux en verre.

4) Prêt matériel communal:

La commune met à la disposition de ses habitants des tables et des bancs sur réservation.

<u>Référent</u>:

Philippe ROLLET
03.26.80.42.48
Mairie – 03.26.80.42.24 – commune-essarts-vicomte@range.f



5) Location Salles communales:

La commune dispose de 2 salles communales :

- ➤ La Salle des fêtes ;
- > La Salle de réunions de la Mairie.

LA SALLE DES FETES

La Salle des Fêtes communale dispose d'une salle de 90m2, d'un hall d'entrée avec sanitaires et d'un espace réchauffe.

Tarifs:

PERIODE ESTIVALE

(1er mai au 30 septembre)

Durée	Essartois et employés	Personnes extérieures
	communaux	
½ journée	50 €	70 €
Journée	90 €	150 €
Week-end	130 €	200 €
Caution	250 €	250 €
Caution ménage	50 €	50 €

PERIODE HIVERNALE

(1er octobre au 30 avril)

Durée	Essartois et employés	Personnes extérieures
	communaux	
½ journée	60€	80 €
Journée	100 €	170 €
Week-end	140 €	220 €
Caution	250 €	250 €
Caution ménage	50 €	50 €

LA SALLE DE REUNIONS DE LA MAIRIE

La Salle de réunions située dans le bâtiment de la Mairie permet d'organiser des réunions en petit comité.

Tarifs:

Durée	Essartois et employés communaux et personnes extérieures
½ journée	30 €
Journée	50 €
Caution	100 €

6) Le jardin public communal :

Situé derrière la Salle des Fêtes, ce jardin public communal baptisé « Jules CLAINE » (Consul Général de France et Explorateur né en 1876 à Les Essarts le Vicomte) en septembre 2015 accueille un terrain de pétanque, une table forestière et des bancs ainsi qu'une table de ping-pong et une

air de jeux pour les enfants.



6. LA COMMUNICATION MUNICIPALE

Depuis 2014, la commune s'est dotée d'une véritable communication municipale moderne. Plusieurs dispositifs ont été mis en place à savoir:

1) Le bulletin municipal « Le Petit Essarteur »:

Crée en 2006, ce bulletin municipal ne sera paru qu'à 3 reprises jusqu'en 2014. Depuis les dernières élections municipales, « Le Petit Essarteur » paraît **tous les trimestres** (janvier, avril, juillet et octobre).



2) La communication municipale par courriel et l'Hebdo Essartois:

réée en avril 2014, la communication municipale a fait peau neuve au 1^{er} septembre 2015 avec l'instauration de deux types de courriels à savoir :

- les « FLASH INFOS » qui sont envoyés de manière exceptionnelle afin de diffuser des informations de dernière minute (alerte météo, message du Maire, relevé des compteurs, informations coupures a'eau ou d'électricité...);
- les « INFORMATIONS IMPORTANTES » qui sont envoyées régulièrement afin de rappeler les dates importantes et informations importantes.

3) La page Facebook « Les Essarts le Vicomte »:

La commune dispose d'une page facebook qui lui permet de communiquer sur le réseau social et

de partager un grand nombre d'informations. Cette page permet également d'assurer la promotion de notre territoire et de montrer son dynamisme.

Au 1er janvier 2022, on comptabilisait +1.300 J'aime



4) Le site internet de la commune:

Le site internet de la commune, présenté à la population le 18 septembre 2015, vous permettra de bénéficier de toutes les informations relatives à la vie de notre commune (horaires des permanences, services municipaux, agenda, actualités, etc...) mais également d'effectuer des démarches administratives.

Rendez-vous sur:

www.les-essarts-le-vicomte.fr

LE DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »

Mis en place en février 2015, le dispositif Voisins Vigilants est une réponse efficace à l'insécurité dans nos communes. Il permet aux voisins d'un même quartier, d'une même rue ou d'un même immeuble de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle des Municipalités.

Le Ministère de l'Intérieur constate une baisse de -20% à -40% de cambriolages dans les quartiers Voisins Vigilants!

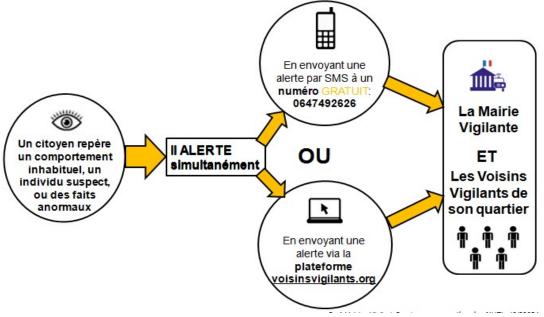
Comment alerter mes voisins?

Témoin d'une situation suspecte, vous désirez envoyer une alerte à votre communauté de Voisins vigilants. 2 possibilités s'offrent à vous :

1°) poster une alerte traditionnelle sur le site internet;

2°) **l'alerte par SMS!** Elle ne nécessite aucune connexion internet. Envoyez la directement par SMS au 06.47.49.26.26





Comment adhérer au dispositif?

Vous devez vous inscrire sur le site internet « Voisins vigilants »: http://www.voisinsvigilants.org/

<u>Hyp. 1</u>: **Vous n'avez pas internet.** Il vous suffit de rentrer une adresse mail inventée. Vous pourrez ainsi recevoir des SMS et alerter vos voisins. (Contactez le Maire au 06.83.22.10.11 si vous avez besoin d'aide).

<u>Hyp. 2</u>: **Vous disposez d'internet.** Suivez la procédure d'inscription sur le site. Cela ne prend que quelques minutes.

8. L'EQUIPE FLEURISSEMENT

Lancé au printemps 2014, la commune s'est dotée d'une équipe fleurissement composée de **bénévoles**.

• CALENDRIER FLEURISSEMENT:

- **JANVIER/FEVRIER:** Commission fleurissement N°1 : plan fleurissement et d'amélioration du cadre de vie annuel arrêté;
- AVRIL/MAI: Commission fleurissement N°2: choix des fleurs et calendrier annuel arrêté;
- **MI-MAI**: Lancement officiel de la Campagne fleurissement et opération plantations / Barbecue de l'équipe fleurissement;
- **SEPTEMBRE/OCTOBRE**: Commission fleurissement N°3: bilan annuel + Pot de l'amitié offert à l'équipe fleurissement.

• <u>REPARTITION DES REFERENTS PAR SITE</u>:

- Une liste est arrêtée chaque année et procède à la répartition des bénévoles par site.

• CAMPAGNE FLEURISSEMENT DEPUIS 2014:

- **« Prix d'encouragement »** en 2015
- **« Félicitations »** en 2016
- « Félicitations » en 2017



es et Villages

Une refonte complète de l'organisation a été opérée au niveau départemental en 2018.

9. LA VIE MUNICIPALE

La commune organise diverses manifestations au cours de l'année à savoir:

1) La Galette des Rois :

La traditionnelle Galette des Rois est offerte chaque année à tous les habitants. Organisée conjointement par la commune et le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE), cet événement permet au Maire et au Président de faire le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets à venir. Ce moment de convivialité est également l'occasion de présenter les nouveaux arrivants.

2) Cérémonie du 8 mai:

La commune organise chaque année une cérémonie officielle en vue de commémorer l'armistice de 1945.

3) La Randonnée municipale:

Lancée pour la 1ère fois en 2015, cette randonnée est organisée par la commune et permet aux habitants (ainsi qu'aux personnes extérieures désireuses de découvrir notre territoire) de se retrouver et d'échanger quelques heures en parcourant les différents chemins qui



Randonnée du dimanche 17 mai 2015

4) La Nuit des Eglises :

Chaque année notre commune participe à la « Nuit des Eglises ». Le référent communal, Alain SOURDET, prépare tout (éclairage, cierges, fond sonore...) pour vous faire découvrir l'Eglise St Michel comme vous ne l'avez jamais vue.

5) Cérémonie du 14 juillet et Traditionnelle Rondelle:

La commune organise chaque année la **cérémonie du 14 juillet** en étroite collaboration avec la commission des jeunes et offre **la traditionnelle Rondelle** aux habitants de la commune.



Cérémonie du 14 juillet 2015 Le Maire en compagnie des membres de la Commission Jeunes

6) Fête de la St Michel :

Depuis 2017, la commune a relancé la traditionnelle « Fête de la St Michel » qui a lieu **le dernier samedi du mois de septembre**. Cette manifestation est organisée par la commune en partenariat avec les associations communales qui s'investissent pleinement (CFJE, APE, Musiqu'Essarts-51). De nombreuses animations sont programmées : structures gonflables, concours de gâteaux, bal offert par la commune, initiation à la danse country, initiation à la guitare et aux percussions...

7) Cérémonie du 11 novembre:

La commune organise chaque année une cérémonie officielle en vue de commémorer l'armistice de 1918.

8) Repas « des Anciens »:

La commune a pour tradition d'honorer ses « anciens » en les conviant à un repas de fin d'année offert aux personnes de + de 60 ans. Ce repas est organisé en général le premier dimanche de décembre.

10. LA VIE ASSOCIATIVE

Notre commune est animée par 2 associations dynamiques à savoir: le CFJE et l'APE.

1) Le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE):

Association régie par la **loi du 1er juillet 1901**, le CFJE organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année. Fort de ses **plus de 40 adhérents**, le comité des Fêtes a su depuis sa création en 1979 dynamiser notre commune et rayonner à l'échelle intercommunale.

COMPOSITION DU BUREAU (Suite aux élections de janvier 2015):

- Présidente: Sylvette ANGLEVIEL

Vice-président: Fabien JOLY

Trésorière: Xavier PARISOT/Philippe ROLLET

- Secrétaire: Gilles ANGLEVIEL/Marcel VERRIER

• PRINCIPALES MANIFESTATIONS:

JANVIER: La Galette des RoisAVRIL/MAI: Repas de Printemps

JUIN: Brocante Vide-Greniers

- **JUILLET:** Repas du 14 juillet

- **AOUT**: Loto

SEPTEMBRE : Fête de la St Michel
 NOVEMBRE : Repas du Beaujolais
 DECEMBRE : Noël des Enfants



2) L'Association des Parents d'Elèves (APE) de Les Essarts le Vicomte:

Association régie par loi du 1^{er} juillet 1901, l'APE a pour objet de faire en sorte que les parents d'élèves.

Présidente: Charlène SCARPETTA

3) Musiqu'Essart-51:

Association régie par loi du 1^{er} juillet 1901, Musiqu'Essart-51 organise tous les mercredis des cours d'éveil musical (Guitare, percussions, batterie...) dans la salle communale.

- Présidente: **Sophie PIERRACCI**

- Professeur: Daniel GONZALEZ - 06.11.86.95.20

4) L'AVS St Michel:

Association régie par loi du 1^{er} juillet 1901, l'AVS St Michel a pour mission de concourir à la valorisation et à la sauvegarde de l'Eglise St Michel de LES ESSARTS LE VICOMTE.

- Présidente: Virginie LAUNEY

11. LA COMMISSION JEUNESSE

Officiellement crée en 2015, cette commission des jeunes a pour objectif d'associer les enfants âgés **entre 7 et 18 ans** à la vie municipale et de les impliquer dans le fonctionnement de nos institutions.

Cette commission composée d'une douzaine de membres est notamment très impliquée dans les cérémonies officielles où les enfants sont invités à y participer de diverses manières (lecture de textes, chant de la Marseillaise, appel aux Morts, ...).

- Vice-Président Jeune : /
- <u>Vice-Président Jeune (Collège « Groupe scolaire</u>) : /

12. LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS (CCSSOM)

La commune de Les Essarts le Vicomte est membre de la communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM), établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI).



13. LES SERVICES INTERCOMMUNAUX

Les services administratifs de la CCSSOM :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS

Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE

Téléphone: 03.26.81.00.67

Fax: 03.26.81.00.64

Courriel: contact@ccssom.fr Site internet: www.ccssom.fr



• Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC):

Le SPANC est un service public local chargé de :

- 1) Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif;
- 2) Contrôler les installations d'assainissement non collectif

Les compétences et services du SPANC

Les compétences du SPANC comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Les compétences facultatives sont l'entretien et la réhabilitation.

L'animateur du SPANC

Depuis le 1er septembre 2014, la Communauté de communes Portes de Champagne et la Communauté de communes des Côteux Sézannais, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ont recruté un animateur pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Vous pouvez le joindre au 06.77.96.15.95

<u>Ses principales missions sont :</u>

- sensibiliser et informer sur la qualité de la ressource en eau et la conformité des installations d'assainissement non collectif
- inciter les particuliers et les acteurs économiques disposant de système d'assainissement autonome non conforme à se mettre en conformité
- promouvoir la démarche de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif
- assurer la gestion et le suivi de l'action groupée et, tenir à jour le soutils de suivi afin d'assurer la bonne gestion des actions engagées
- inciter les personnes à entretenir leur dispositif d'épuration et s'assurer de l'entretien des installations en relation avec le SPANC

• La déchèterie d'Esternay:

HORAIRES DECHETERIE Esternay – Zone d'Activité Rue des Noues

	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
LUNDI	14h00 à 18h30	14h00 à 17h30
MERCREDI	14h00 à 18h30	14h00 à 17h30
VENDREDI	14h00 à 18h30	
SAMEDI	9h00 à 12h00 14h00 à 18h30	9h00 à 12h00 14h00 à 18h30

Sur les déchèteries, respectez les gardiens et les consignes de dépose qui vous sont données. Les dépôts sont réglementés.

• Le service de collecte des ordures ménagères :

La Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais est compétente en matière de ramassage et de traitement des déchets ménagers. Dans le cadre d'un groupement, elle participe à un syndicat qui est chargé de la collecte des ordures ménagères sur notre territoire. Membre du **SYVALOM** regroupant 40 collectivités

Coordonnées:

Valérie JEAN, Ambassadrice du Tri

- Tél : **06.72.34.71.21**

- Courriel: jean.v@ccssom.fr

• Les transports scolaires :

Le **SMIS de Sézanne** assure le ramassage des élèves pour le Collège d'Esternay et la Cité Scolaire de Sézanne.

Coordonnées:

SMIS

- Tél: 03.26.81.31.14

14. LE CANTON SEZANNE-BRIE ET CHAMPAGNE ET SES ELUS

Le canton Sézanne Brie et Champagne, crée le 22 mars 2015, est composé de 61 communes réparties sur 3 communauté de communes à savoir:

- MONTMIRAIL (CC de la Brie Champenoise);
- **ESTERNAY** (ex CC des Portes de Champagne);
- **SEZANNE** (ex CC des Côteaux Sézannais).

Population: 22.445 hab. (2012)

<u>Densité</u>: 27 hab./km2Superficie: 831,66 km2



VOS ELUS DEPARTEMENTAUX (2015-2021):

✓ Cyril LAURENT,

Conseil départemental de la Marne – Maire de LES ESSARTS LE VICOMTE

Patrick VIE, Conseiller départemental remplaçant,

✓ Danielle BERAT.

Conseillère départementale – Maire de VAUCHAMPS

Christine BELLANGER, Conseillère départementale remplaçante

15. LE PAYS BRIE ET CHAMPAGNE

Structure associative, le Pays regroupe **96 communes** réparties en **3 communautés de communes** et 7 communes n'appartenant pas à un groupement intercommunal. Ses limites correspondent globalement à celles des 5 cantons du Sud-Ouest marnais (Anglure, Esternay, Montmirail, Fère-Champenoise et Sézanne). Le Pays compte **35 000 habitants** pour une superficie de **1361 km²**, soit une densité de population de 25 habitants au km², caractéristique des espaces ruraux à faible densité.

Président: Patrice VALENTIN

<u>Site internet</u>: http://www.pays-brie-champagne.fr/

Contact:

Pays de Brie et Champagne 10, Place du Général de Gaulle 51310 ESTERNAY 03.26.81.00.38

